

NOTE DE CONSULTATION

La présente bibliographie recense les publications relatives à l'antiquité gréco-latine envisagée au sens le plus large du terme. Dans l'espace, elle englobe toutes les régions qui ont été en relation, de quelque manière que ce soit, avec la Grèce ou avec Rome ; dans le temps, elle tient compte, quoique de façon plus ou moins sélective selon les disciplines, d'une part, de la protohistoire, dans la mesure où celle-ci est liée à l'origine des civilisations hellénique et romaine, d'autre part, du haut moyen âge, pour autant qu'il en a recueilli l'héritage (concernant les auteurs et les textes, la limite est le milieu du VIII^e siècle). Les époques postérieures ne sont prises en considération que dans la mesure où elles intéressent la transmission et la traduction des textes grecs et latins, ainsi que l'histoire des études classiques. C'est pourquoi il n'est fait état qu'à titre exceptionnel de travaux ayant trait à l'influence intellectuelle, morale ou artistique exercée par les auteurs grecs et latins après la fin de l'Antiquité.

Si *L'Année philologique* ne néglige aucun aspect de l'*Altertumswissenschaft* et accorde, par exemple, une large place à l'archéologie ou à l'épigraphie, elle reste néanmoins un ouvrage d'information générale et ne dispense donc pas de consulter, sur des sujets très précis, les bibliographies et les banques de données spécialisées existantes, car celles-ci sont les seules aujourd'hui, en raison de l'ampleur et aussi de la dispersion de la production scientifique, à pouvoir procurer, dans les domaines très divers qu'elles couvrent, une documentation en principe exhaustive. D'un autre côté, étant destinée en premier lieu à la recherche et à l'enseignement supérieur, *L'Année philologique* ne fait pas état des publications de caractère scolaire ou de simple vulgarisation ni des travaux relatifs à la didactique des langues anciennes.

Le but de ce répertoire est de fournir, pour les publications autonomes, l'indication des principaux comptes rendus qui leur ont été consacrés, et, pour les articles de revues, de brèves analyses (en allemand, en anglais, en espagnol, en français ou en italien) conçues de façon à donner un aperçu fidèle de leur contenu et à orienter ainsi les recherches. Les périodiques énumérés dans la liste liminaire sont soumis à un dépouillement aussi régulier et, dans la plupart des cas, aussi complet que possible. Un index des tomes et fascicules dépouillés pour le présent volume vient compléter cette liste. Les articles parus dans d'autres revues ou dans des recueils (actes de colloques, mélanges *in honorem*, etc.) ne sont signalés que s'ils ont été accessibles aux rédacteurs, et les ouvrages hors commerce ou de diffusion restreinte, notamment les thèses universitaires, que s'ils ont été adressés à la direction ou que si l'on a pu consulter des documents officiels les inventoriant.

La première partie est réservée aux auteurs et aux textes littéraires au sens large du terme (sont en effet inclus dans cette catégorie, par commodité, des documents de nature épigraphique ou papyrologique, comme les *carmina epigraphica* ou les tablettes d'exécration). Les entrées relatives aux auteurs grecs présentent les noms de ces derniers sous leur forme latine et sont classées en conséquence. Les textes anonymes sont répertoriés sous leur titre aujourd'hui le plus courant ; les pseudépigraphes figurent en général sous les rubriques correspondant aux auteurs qui sont censés les avoir composés, à moins que l'usage actuel ne soit de les considérer comme des œuvres autonomes (par exemple le roman pseudo-clémentin, classé sous *Clementina* et non sous *Clemens Romanus*, ou le *Liber antiquitatum biblicarum*, autrefois attribué à Philon d'Alexandrie). On a par ailleurs réuni dans des rubriques collectives (*Carmina uaria Graeca*, *Philosophica*, etc.) des textes que, pour diverses raisons, il aurait été impossible ou du moins malaisé de classer sous des rubriques plus spécifiques. Chaque rubrique peut comporter plusieurs sections. L'ordre dans lequel celles-ci se succèdent est le suivant : Bibliographie, Ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies), Index, concordances et lexiques, Textes (éditions, traductions, commentaires), Réception et survie, Études diverses. Ces dernières comprennent aussi bien les articles que les monographies.

La deuxième partie correspond aux matières et aux disciplines ; on en trouvera le détail ci-avant dans la *Table des divisions*. Les rubriques ont une structure analogue à celle des rubriques de la première partie.

Depuis le tome LXVI, les actes de colloques et les recueils sont mentionnés parmi les études, au lieu d'être classés à part, en tête de rubrique. Pour la commodité du lecteur, les notices complètes relatives à celles de ces publications collectives qui concernent la partie « Matières et disciplines » sont toutes regroupées selon l'ordre alphabétique des titres dans la section X de cette partie ; des renvois aux notices en question figurent sous les rubriques appropriées.

Les sigles (AAHG, AJPh, etc.) désignent les publications dont le titre figure sous sa forme complète dans la *Liste des périodiques dépouillés*. Les références aux périodiques comprennent, dans l'ordre :

- le millésime,
- éventuellement la mention de la série,
- la tomaisou ou ce qui en tient lieu (en chiffres arabes),
- si nécessaire, le numéro du fascicule du tome, placé entre parenthèses après la tomaisou (ou après le millésime, quand la tomaisou fait défaut), ou bien le numéro de la livraison, si la numérotation est continue depuis le commencement de la série,
- le cas échéant, une mention comme « suppl(ément) », « Beih(eft) », etc.,
- enfin la pagination, séparée des éléments qui précèdent par deux points (:).

Exemples :

CQ 1992 N. S. 42 (2) : 489-509
VoxP 1993-1994 13-15 N^{os} 24-29 : 131-160
BA 1987 72 N^o 41 Suppl. : 69-72

Un losange (♦) précède les résumés d'articles ou les notes de contenu des notices de monographies. La description de celles-ci respecte (en les simplifiant sur quelques points) les normes de l'ISBD(M), éd. révisée de 1987. Une double barre verticale (||) introduit la mention des comptes rendus de monographies ; elle est immédiatement suivie du renvoi au *premier volume* où les ouvrages concernés ont figuré ; les comptes rendus sont eux-mêmes séparés les uns des autres par une barre verticale (|). On notera qu'à partir du tome LXVII, les notices des monographies déjà signalées dans un volume précédent sont reproduites intégralement et, le cas échéant, corrigées.

Les renvois aux volumes de l'*Aph* dont les notices sont numérotées (c'est-à-dire à partir du tome XLVII) se présentent ainsi : → 47-00788, → 64-12345. Pour les volumes antérieurs à la numérotation, on a adopté le signalement suivant : → APh 34, p. 209, sous Rowley, 2^e titre.

Lorsqu'un recueil est dépouillé dans le présent volume, les références de tous les articles du recueil qui ont été retenus sont fournies à la fin de la description bibliographique et avant la mention des comptes rendus ; elles sont précédées par le signe >. Exemple : > 66-00416, 66-02516.

En ce qui concerne les renvois d'une rubrique à une autre, on s'abstient d'en faire pour les ouvrages déjà décrits dans un volume précédent et rappelés dans le présent volume uniquement à cause des comptes rendus auxquels ils ont donné lieu depuis leur dernière mention. Chacun de ces titres n'est donc plus signalé que sous la rubrique où avait été rangée la notice complète s'y rapportant.

Pour le classement alphabétique des noms d'auteurs modernes, on s'est conformé autant que possible aux usages nationaux tels qu'ils sont exposés dans les deux répertoires de l'International Federation of Library Association and Institutions (IFLA), *Names of persons : national usages for entry in catalogues*, 3rd ed., et *Supplement to Names of persons, third edition*, publiés à Londres respectivement en 1977 et en 1980. Le classement des noms belges et néerlandais comportant un préfixe présente une difficulté. Sur ce point, en effet, les règles actuellement en vigueur aux Pays-Bas et en Belgique sont diamétralement opposées. Aux Pays-Bas les préfixes – qu'il s'agisse de prépositions (*op, van, etc.*) ou de l'article défini (*de, ten, etc.*) – sont pour la plupart rejetés après le nom (ne font exception que *ver* et quelques préfixes d'origine étrangère) ; en Belgique,

au contraire, ils sont tous maintenus. En attendant une éventuelle uniformisation, on a suivi la pratique de la Bibliothèque nationale (Paris) et de la plupart des bibliothèques françaises, qui consiste à maintenir les préfixes pour tous ces noms, sans prendre en compte la nationalité, souvent difficile à déterminer, des personnes qui les portent.

L'*Index nominum antiquorum* enregistre les noms des personnages historiques, mythologiques et légendaires rencontrés dans le cours du volume. Les noms des auteurs faisant par ailleurs l'objet d'une rubrique dans la première partie peuvent y figurer si les publications dont la référence est fournie n'ont pas trait à leur activité littéraire mais, par exemple, à leur rôle politique (ce qui est fréquemment le cas pour César, Cicéron, l'empereur Julien, etc.).

Dans l'*Index geographicus* sont notés les noms de lieux figurant dans les titres des publications signalées et les résumés. Ne sont pas pris en compte ceux qui entrent dans un titre d'œuvre antique (« Edipe à Colone »), un nom de personne (« Jason de Phères », « le Peintre de Boston »), une référence à un document (« le P. Lille 73 », « le ms. Einsiedeln, Stiftsbibl. 266 »), une collection, un musée ou une exposition.

Enfin l'*Index nominum recentiorum* rassemble les noms de personnages de l'époque médiévale et des temps modernes qui ont contribué à la survie ou à l'étude de la civilisation gréco-latine et qui sont mentionnés à ce titre dans le présent volume.

Aucun de ces trois index ne comprend les noms apparaissant dans le titre d'ouvrages déjà décrits dans un volume antérieur de *L'Année philologique*.
